



ACADÉMIE
DE LIMOGES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DOSSIER DE PRESSE

**40
ans
BAC PRO**



Directrice de la publication
Valérie Baglin-Le Goff

Conception graphique
Service communication du rectorat

Impression
Service reprographie du rectorat

Novembre 2025

SOMMAIRE

INTRODUCTION	2
QUELQUES GRANDS REPÈRES	3
Quelques chiffres académiques	3
Les lycées professionnels de l'académie	3
COMPRENDRE LA VOIE PROFESSIONNELLE	5
Où se forme-t-on ?	5
Une offre de formation diversifiée, en réponse aux enjeux socio-économiques	5
Les trois modes d'accès à la formation professionnelle	7
DES LABELS POUR RECONNAÎTRE ET IDENTIFIER DES PÔLES DE COMPÉTENCES	8
Les lycées des métiers	8
Les campus des métiers et des qualifications (CMQ)	9
LA SEMAINE DES LYCÉES PROFESSIONNELS	11

INTRODUCTION

En France, 2 100 lycées professionnels accueillent chaque année 685 000 jeunes, dont 95 % d'élèves et 5 % d'apprentis, engagés dans l'obtention d'un diplôme professionnel du secondaire.

Après la classe de troisième, plus de trois collégiens sur dix choisissent de poursuivre leur formation en lycée professionnel, démontrant l'attractivité et la pertinence de cette voie.

Depuis 2023, la réforme du lycée professionnel continue de transformer profondément les parcours : création du bureau des entreprises, gratification des périodes de formation en milieu professionnel, développement de parcours personnalisés, mise en place du mentorat, et renforcement du soutien vers le premier emploi.

Placé auprès des ministres chargés de la Formation professionnelle et de l'Éducation nationale, le haut-commissaire à l'Enseignement et à la Formation professionnels a un rôle stratégique puisqu'il définit et oriente la stratégie nationale en matière de compétences et d'adaptation du système de formation aux mutations économiques.

La région académique Nouvelle-Aquitaine joue un rôle essentiel dans l'organisation des formations professionnelles sur son territoire, domaine qui relève de sa compétence. Elle participe ainsi à la définition et à l'évolution de la carte des formations, en lien étroit avec la région Nouvelle-Aquitaine, les branches professionnelles et les acteurs économiques.

Dans ce cadre, l'académie de Limoges contribue à la réflexion régionale, formalisée dans la feuille de route 2025-2029 qui porte l'ambition de « promouvoir une offre de formation qui concourt à l'amélioration du niveau de qualification et en meilleure adéquation avec les métiers d'avenir afin de renforcer l'insertion sociale, professionnelle et citoyenne ». Cette ambition est déclinée à l'échelle de l'académie, en cohérence avec nos spécificités territoriales. L'académie accompagne les établissements en particulier sur les plans pédagogiques et des moyens et entretient des relations de travail constructives et porteuses avec les partenaires : collectivités, entreprises et branches professionnelles, partenaires de l'emploi et de l'insertion.

Au quotidien, la voie professionnelle repose en effet sur un partenariat très étroit entre l'École et l'entreprise. Elle est également portée avec engagement par toutes les équipes des établissements scolaires professionnels de l'académie.

L'année 2025 revêt une dimension symbolique forte puisqu'elle marque les 40 ans du baccalauréat professionnel, institué en 1985, offrant ainsi l'occasion de célébrer quatre décennies d'élévation des qualifications, de professionnalisation et de réussite pour les jeunes.

QUELQUES GRANDS REPÈRES

Quelques chiffres académiques

Les élèves en voie professionnelle :

- 5 790 lycéens professionnels
- 64 élèves en EREA

Les établissements professionnels :

31 lycées accueillent des formations professionnelles :

- 10 LPO
- 21 LP
- 10 Ulis pro répartis sur 26 formations

Après la 3^e, 39 % des élèves de l'académie s'orientent vers la voie professionnelle :

- 26,9 % en 2^{de} professionnelle
- 12,1 % en CAP

L'apprentissage dans l'académie :

Le centre de formation par apprentissage (CFA) académique compte :

- 1738 apprentis
- 34 lieux de formations répartis dans les 3 départements de l'académie
- 233 formations proposées

À noter :

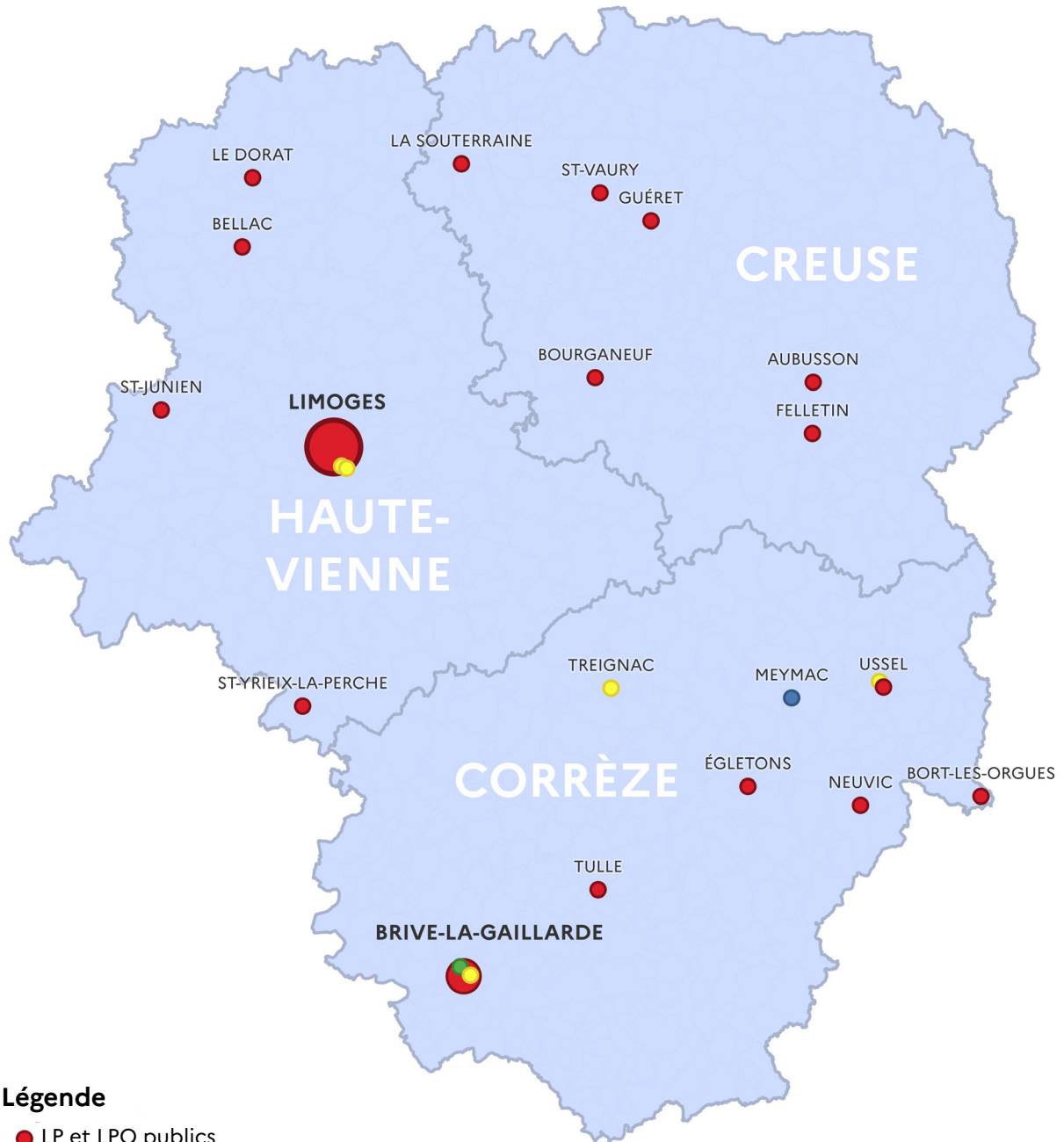
- **Un LP** est un lycée professionnel, un établissement de l'enseignement secondaire. Il propose des formations professionnelles (CAP, bac pro, etc.) destinées à permettre aux élèves d'acquérir des compétences directement en lien avec un métier.
- **Un LPO** est un lycée polyvalent : c'est un lycée qui combine à la fois des filières professionnelles (comme un LP) et des filières technologiques ou générales. Le même établissement offre ainsi des formations très variées (professionnelles, technologiques et générales), ce qui le rend « polyvalent ».
- **Les EREA**, établissements régionaux d'enseignement adapté, du second degré dispensent un enseignement général et professionnel adapté conduisant à des diplômes de niveau V (certificat d'aptitude professionnelle - CAP) ou niveau IV (baccalauréat professionnel). La dimension pédagogique et éducative de l'internat constitue un aspect essentiel et singulier du fonctionnement de ces établissements.

Les lycées professionnels de l'académie

Dans l'académie, les établissements proposent une grande diversité de formations dans les filières suivantes :

- **Industrie**
- **Hôtellerie-restauration**
- **Bâtiment**
- **Tertiaire et métiers de la sécurité**
- **Design et métiers d'art**
- **Sciences biologiques et sciences sociales appliquées.**

Quelques grands repères



Légende

- LP et LPO publics
- LP et LPO privés sous contrat
- Établissement hors contrat avec une formation sous contrat
- EREA

Détail des établissements

À Limoges

- Lycée polyvalent Suzanne Valadon
- Lycée polyvalent Turgot
- Lycée des métiers Antoine de Saint-Exupéry
- Lycée polyvalent Raoul Dautry
- Lycée des métiers Marcel Pagnol
- Lycée des métiers Le Mas Jambost
- Lycée des métiers Jean Monnet
- Lycée des métiers Maryse Bastié
- Lycée des métiers Polaris Formation
- Lycée professionnel Saint-Jean

À Brive-la-Gaillarde

- Lycée polyvalent Simone Veil
- Lycée professionnel Georges Cabanis
- Lycée professionnel Lavoisier
- Lycée polyvalent Marguerite Bahuët
- Lycée professionnel Sylvia Terrade
- Sud-Ouest Brive (seul le bac pro ECP (esthétique, cosmétique, parfumerie) est une formation sous contrat)

COMPRENDRE LA VOIE PROFESSIONNELLE

Où se forme-t-on ?

La formation dans la voie professionnelle peut se dérouler dans **un lycée professionnel ou un lycée polyvalent**, avec des enseignements généraux, professionnels et des périodes de formation en milieu professionnel.

Elle peut également être suivie dans **un CFA académique**, structure spécialisée dans l'apprentissage, où les jeunes préparent un diplôme en alternant formation en centre et formation en entreprise, sous la responsabilité du rectorat.

Enfin, les adultes et les jeunes en reprise de parcours peuvent se former dans **un GRETA**, groupement d'établissements piloté par l'Éducation nationale, qui propose des formations professionnelles adaptées, notamment pour des reconversions ou une montée en compétence.

Une offre de formation diversifiée, en réponse aux enjeux socio-économiques

Différents diplômes se préparent dans le cadre de la voie professionnelle.

Les diplômes pré-bac :

- le certificat d'aptitude professionnelle (CAP), préparé en 2 ans (diplôme de niveau 3).
- le baccalauréat professionnel, préparé en 3 ans (diplôme de niveau 4).
- le brevet national des métiers d'art (BNMA), préparé en 3 ans (diplôme de niveau 4).
- le brevet professionnel (BP), généralement préparé en 2 ans après un CAP (diplôme de niveau 4).
- le certificat de spécialisation (CS), d'une durée de 1 an, en complément d'un CAP (niveau 3) ou d'un bac pro (niveau 4).

Après le baccalauréat, les bacheliers professionnels s'orientent majoritairement vers :

- le brevet de technicien supérieur (BTS), en 2 ans (diplôme de niveau 5).
- le diplôme national des métiers d'art et du design (DN MADE), en 3 ans (diplôme de niveau 6).
- le diplôme supérieur des arts appliqués (DSAA), en 2 ans après un DN MADE, ce qui en fait un diplôme bac +5 (diplôme de niveau 7).

LA PRÉPARATION DU CAP

La préparation du CAP dure généralement deux ans après la classe de troisième. Des aménagements à cette durée sont possibles, pour tenir compte des besoins particuliers de l'élève et raccourcir ou allonger la durée de formation (CAP en 1 et 3 ans). Cette préparation a lieu dans un lycée professionnel (ou un lycée professionnel agricole).

La formation allie enseignements généraux et enseignements professionnels qui se déroulent pour partie en atelier, en laboratoire ou sur un chantier selon leur spécialité. Les enseignements généraux et les enseignements techniques et professionnels s'équilibrent. Une période de 12 à 14 semaines en entreprise est obligatoire pour renforcer la professionnalisation de la formation.

LA PRÉPARATION DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

La préparation du baccalauréat professionnel dure trois ans, de la seconde professionnelle à la terminale professionnelle.

Les enseignements sont fondés sur la maîtrise de techniques professionnelles. La formation allie enseignements généraux et enseignements professionnels et plusieurs semaines de périodes de formation en milieu professionnel.

La formation comprend également des enseignements généraux. Les élèves suivent des enseignements de français, histoire-géographie et d'éducation morale et civique (EMC), mathématiques, langue vivante, éducation physique et sportive, éducation artistique et selon les spécialités, un enseignement de sciences physiques et chimiques ou une deuxième langue vivante.

À l'issue du baccalauréat professionnel, les élèves choisissent de poursuivre dans l'enseignement supérieur ou de s'insérer dans le monde professionnel.

LE BREVET NATIONAL DES MÉTIERS D'ART (BNMA)

Le brevet national des métiers d'art est un diplôme de la filière des métiers d'art qui se prépare en 3 ans après la classe de 3^e. Cette formation permet de transmettre des techniques artisanales traditionnelles tout en encourageant l'innovation. Dans le cadre de la réforme nationale des métiers d'arts, à partir de la rentrée 2026, le BNMA remplace progressivement le brevet des métiers d'art (BMA).

LE BREVET PROFESSIONNEL

Le brevet professionnel est un diplôme national qui atteste l'acquisition d'une haute qualification dans l'exercice d'une activité professionnelle définie. C'est un diplôme préparé soit en exerçant une activité professionnelle soit dans le cadre d'un contrat en alternance, le plus souvent après un diplôme de niveau 3 obtenu dans la même spécialité ou une spécialité connexe.

Peuvent se présenter au brevet professionnel les candidats ayant suivi une formation :

- par la voie de l'apprentissage ;
- par la voie de la formation professionnelle continue.

LE CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION (CS)

Le certificat de spécialisation est un diplôme national délivré après un CAP ou un bac pro, de niveau 3 ou 4 selon la spécialité, qui vise à offrir une qualification spécialisée dans un métier précis. La formation dure 1 an en alternance (environ 400h en centre + plusieurs semaines en entreprise).

LE BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR (BTS)

Le brevet de technicien supérieur est un diplôme national de l'enseignement supérieur de niveau 5, obtenu en 2 ans après le baccalauréat, dans de nombreuses spécialités (industries, services, design, etc.). Il prépare à un métier de technicien supérieur et facilite l'insertion professionnelle immédiate.

À l'issue du BTS, les étudiants peuvent choisir une poursuite d'études notamment en licence professionnelle et à l'IUT, ou une insertion professionnelle.

LE DIPLÔME NATIONAL DES MÉTIERS D'ART ET DU DESIGN (DN MADE)

Le diplôme national des métiers d'art et du design est un diplôme supérieur en design et métiers d'art, qui se prépare en 3 ans après le bac (ou un diplôme équivalent), et confère le grade de licence. Il forme des professionnels capables de concevoir, créer et produire dans les champs du design et des métiers d'art.

LE DIPLÔME SUPÉRIEUR D'ARTS APPLIQUÉS (DSAA)

Le diplôme supérieur d'arts appliqués est un diplôme de l'enseignement supérieur national, d'une durée de 2 ans après un diplôme de niveau licence (par exemple un DN MADE ou un BTS). Il prépare à des métiers de concepteur-créateur, chef de projet ou designer dans des équipes pluridisciplinaires, avec des compétences artistiques, techniques et théoriques approfondies.

Les trois modes d'accès à la formation professionnelle

Dans l'enseignement professionnel, il existe trois statuts de formation.

LA FORMATION SOUS STATUT SCOLAIRE

L'élève suit son cursus de formation (enseignements généraux/enseignements professionnels) dans l'établissement. À ces enseignements en établissement, s'ajoutent des périodes de formation en milieu professionnel (PFMP). Les PFMP sont partie intégrante de la formation (16 à 20 semaines en baccalauréat professionnel). Elles permettent d'acquérir des compétences et savoirs en entreprise et sont des occasions privilégiées pour l'élève de préciser son projet professionnel. Depuis la rentrée 2023, les PFMP effectuées par les élèves sont gratifiées par une allocation de l'État :

- 50€ par semaine en 1^{re} année de CAP et en seconde ;
- 75€ par semaine en 2^e année de CAP et en première ;
- 100€ par semaine en terminale.

LA FORMATION PAR APPRENTISSAGE

L'apprentissage est une voie de formation ouverte principalement aux jeunes de 16 à 29 ans (avec dérogation possible dès 15 ans après la 3^e), qui repose sur un contrat de travail (généralement de 6 mois à 3 ans) entre l'apprenti et une entreprise. L'apprenti perçoit un salaire, calculé en pourcentage du SMIC, et bénéficie du statut de salarié avec les droits associés. La formation de l'apprenti est assurée conjointement par l'entreprise et le CFA. L'apprenti est accompagné par un maître d'apprentissage.

LA FORMATION CONTINUE

Cette voie s'adresse aux salariés, indépendants, chefs d'entreprise, demandeurs d'emploi. Cette formation « tout au long de la vie » leur permet de donner vie à un projet professionnel, à une reconversion ou de développer leurs compétences dans un secteur professionnel. Dans l'académie de Limoges, la formation continue de l'Éducation nationale est portée par le GRETA du Limousin.

DES LABELS POUR RECONNAÎTRE ET IDENTIFIER DES PÔLES DE COMPÉTENCES

Les lycées des métiers

Le label « lycée des métiers » est délivré par le recteur d'académie à un établissement d'enseignement professionnel ou polyvalent, pour une durée de 5 ans.

Il permet de rendre visible l'offre de formation professionnelle pour les usagers et les partenaires de l'École, d'encourager les démarches d'amélioration continue, et de reconnaître et valoriser une dynamique particulière déployée par l'établissement.

Les lycées professionnels ayant reçu le label « lycée des métiers » proposent des formations dans des secteurs professionnels variés. Ils réunissent plusieurs types de formations : formation scolaire initiale, formation en apprentissage, formation continue et validation des acquis de l'expérience (VAE). Ils préparent aux diplômes professionnels : CAP, baccalauréat professionnel, certificat de spécialisation, BTS, licence professionnelle, etc. Ils développent des relations étroites avec le monde professionnel et les partenaires locaux.

L'académie de Limoges actuellement compte 13 lycées des métiers :

- Lycée des métiers de l'éco-construction et de l'énergétique, LP Martin Nadaud, Bellac.
- Lycée des métiers du bien-être, des soins à la personne et de la restauration, LP Delphine Gay, Bourganeuf.
- Lycée des métiers du Génie Civil et des infrastructures intelligentes, LPO Pierre Caraminot, Égletons.
- Lycée des métiers du bâtiment, LPO Felletin.
- Lycée des métiers d'art et du design, LGT Raymond Loewy, La Souterraine.
- Lycée des métiers de la mobilité, LP Antoine de Saint-Exupéry, Limoges.
- Lycée des métiers de la gestion et de la relation clients, LP Marcel Pagnol, Limoges.
- Lycée des métiers des arts et techniques, LP Le Mas Jambost, Limoges.
- Lycée des métiers de l'hôtellerie, restauration et de l'alimentation, LPO Jean Monnet, Limoges.
- Lycée des métiers du social et de l'accompagnement, LP Polaris Formation (site de la Cité), Limoges
- Lycée des Métiers des Transitions Numériques, Énergétiques, Écologiques et de la Communication, LPO Maryse Bastié, Limoges
- Lycée des métiers de la maintenance des matériels, LPO Marcel Barbanceys, Neuvic.
- Lycée des métiers de la sécurité, de l'électrotechnique, de la maintenance de véhicules et matériels, LP Gaston Roussillat, Saint-Vaury.

Les campus des métiers et des qualifications (CMQ)

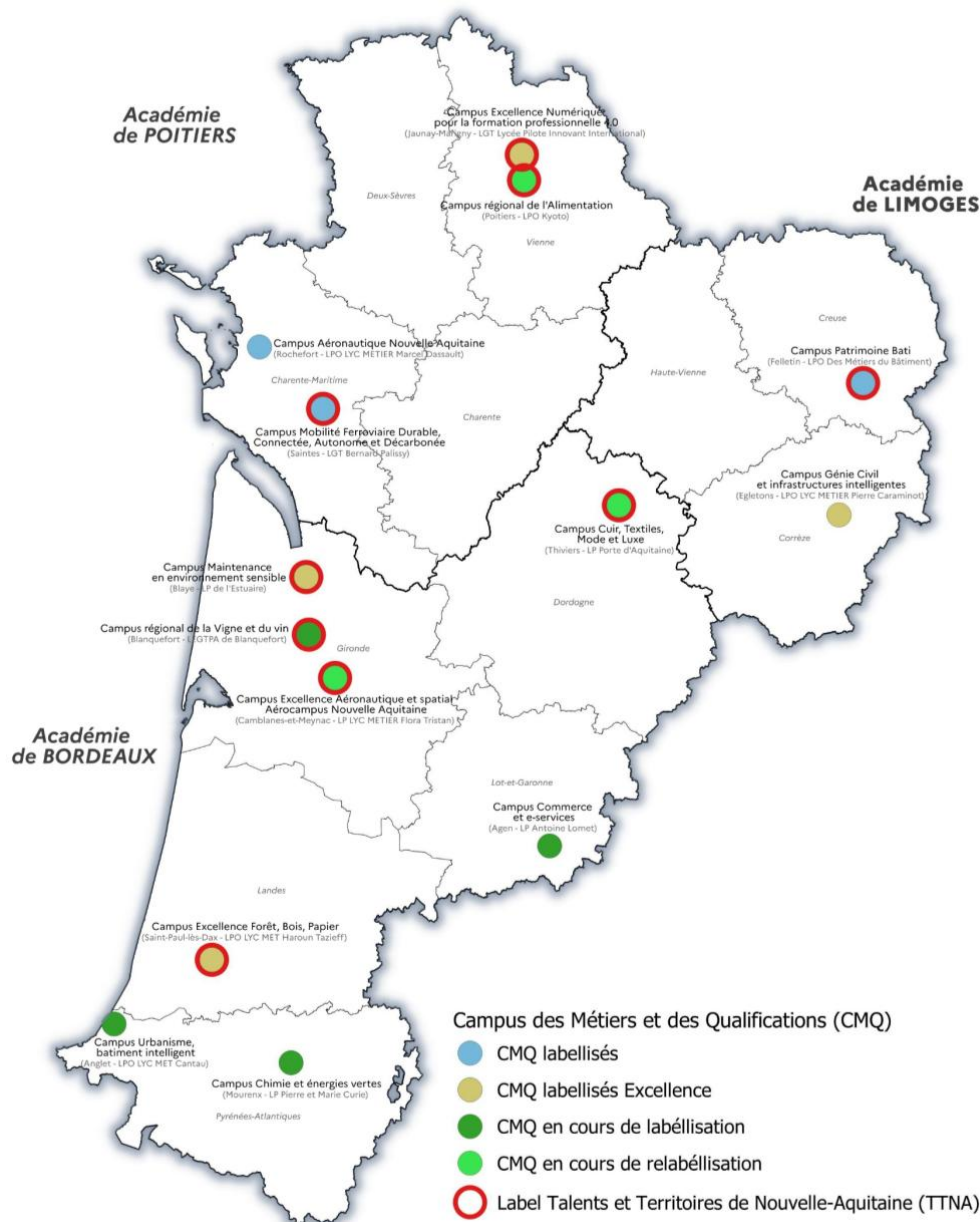
Un CMQ – campus des métiers et des qualifications – est un réseau structuré d’acteurs (lycées professionnels, CFA, organismes de formation, entreprises, laboratoires, etc.) organisé autour d’une filière professionnelle stratégique pour un territoire.

Il a pour ambition de proposer une offre de formation complète et cohérente, du CAP aux formations supérieures, en favorisant les passerelles entre statuts : voie scolaire, apprentissage et formation continue.

Le CMQ constitue également un espace de coopération renforcée entre le système éducatif et les entreprises, afin de soutenir l’innovation, d’adapter les compétences aux besoins économiques et de faciliter l’insertion professionnelle des jeunes et des adultes.

Chaque CMQ présente une dimension régionale affirmée, ancrée dans les besoins économiques locaux, tout en s’inscrivant dans un rayonnement national.

La région académique Nouvelle-Aquitaine et le Conseil régional ont choisi d’articuler leurs labels respectifs – CMQ et TTNA (talents et territoires de Nouvelle-Aquitaine) – autour d’un projet commun de développement d’une filière structurante pour les territoires.



Deux établissements de l'académie de Limoges sont porteurs d'un CMQ :

- **le CMQ Construction durable et éco-réhabilitation**, porté par le lycée des métiers du bâtiment (LMB) de Felletin, est centré sur les métiers du bâtiment et de la rénovation énergétique. Il couvre notamment les domaines de la rénovation thermique, des matériaux biosourcés, du bois et de l'électrotechnique, en lien avec les besoins d'une filière en pleine mutation.

- **le CMQ d'excellence Génie civil et infrastructures intelligentes**, porté par le lycée des métiers du Génie civil et des infrastructures intelligentes Pierre Caraminot à Égletons, s'articule autour de la filière des travaux publics, de la maintenance des matériels de construction et de la topographie. Il propose une offre de formation professionnelle régionale complète, du CAP au BTS, en lien étroit avec les besoins des entreprises du secteur.

LA SEMAINE DES LYCÉES PROFESSIONNELS

La 5^e édition de la semaine des lycées professionnels se tiendra du 1^{er} au 7 décembre 2025, avec pour ambition de faire découvrir aux jeunes, aux familles et aux acteurs économiques la richesse de la voie professionnelle, notamment l'offre de formation, les différents diplômes et la diversité des métiers vers lesquels elle forme.

Cette semaine est aussi l'occasion de célébrer les 40 ans du baccalauréat professionnel, créé en 1985. Le bac pro est ainsi la première certification de formation initiale construite sur l'alternance lycée-entreprise.

Des événements comme des visites de plateaux techniques, des ateliers, des rencontres avec des professionnels, sont organisés pour montrer l'excellence et l'innovation pédagogique dans la voie professionnelle. Cette semaine s'adresse également aux collégiens et à leurs familles, aux élus et aux entreprises pour renforcer les liens entre le monde éducatif et le monde économique. Elle s'inscrit par ailleurs dans la continuité de la semaine de l'industrie (17-23 novembre 2025), ce qui renforce la visibilité des métiers techniques et industriels.

Elle sera également suivie d'un autre temps fort, celui des **journées portes ouvertes des lycées professionnels**, organisées entre janvier et mars 2026. Étape essentielle dans la construction du projet d'orientation des élèves, elles permettent aux élèves et aux familles de visiter les établissements professionnels, de rencontrer les équipes et de découvrir la diversité de formations proposées.

Plusieurs temps forts, ouverts à la presse, sont organisés dans l'académie de Limoges.

Mardi 2 décembre 2025

→ 10 h - 12 h, lycée des métiers du bâtiment (LMB) de Felletin :

L'établissement organise des ateliers pratiques et de prévention des risques dans les métiers du bâtiment à destination d'élèves de CAP et de BTS des secteurs suivants : maçonnerie, peinture, menuiserie, charpente, taille de pierre.

L'établissement, engagé dans la féminisation de ses effectifs, propose également un temps d'échange avec une élève en BTS AMCR (architectures en métal : conception et réalisation).

Mercredi 3 décembre 2025

→ **8 h - 10 h, lycée Suzanne Valadon de Limoges :**

Accompagnés de l'acteur Denis Neyrat, les élèves de terminale Accompagnement, soins et services à la personne (ASSP) préparent des saynètes illustrant les gestes professionnels mis en pratique lors de leurs périodes de formation en milieu professionnel. L'objectif est double : présenter ces saynètes aux collégiens de classes de 3^e et valoriser la filière ASSP en mettant en lumière les compétences acquises par les élèves.

→ **10 h - 12 h, lycée Suzanne Valadon de Limoges :**

Les apprentis et étudiants de l'**IFAP (Institut de formation d'auxiliaire de puériculture) de Limoges**, formation portée par le GRETA du Limousin, bénéficient d'un cours animé par une professionnelle de puériculture de l'hôpital de la mère et de l'enfant (HME), incluant des mises en situation sur les plateaux techniques du **lycée Suzanne Valadon de Limoges**.

Jeudi 4 décembre 2025

→ **14 h 30 - 15 h 30, lycée des métiers Le Mas Jambost de Limoges :**

Immersion dans le projet « Toile de Jean - Récup & upcycling » porté par les classes de 2^{de} et de 1^{re} bac pro Métiers de la couture et de la confection et des élèves de BTS Métiers de la mode vêtement du lycée. Mobilisés sur ce projet éco-responsable depuis la rentrée de septembre 2025, les élèves travaillent au recyclage et à la revalorisation de jeans usagés. L'objectif est de permettre aux élèves de concevoir des pièces créatives, techniques et personnalisées. Celles-ci seront ensuite présentées lors du défilé organisé à l'occasion des journées portes ouvertes de l'établissement, en février 2026.

→ **Après-midi, lycée des métiers Antoine de Saint-Exupéry à Limoges :**

Les professeurs et le directeur délégué à la formation professionnelle et technologique (DDFPT) présentent deux formations de la filière Bus, secteur d'activité au service de la mobilité des territoires : le CAP C4A (conducteur agent d'accueil en autobus et autocar) et la FCIL MS2A (formation complémentaire d'initiative locale maintenance des systèmes en autobus et autocars). Ces deux formations ont été ouvertes, respectivement à la rentrée 2023 et à la rentrée 2025 et répondent aux besoins de recrutement de la profession.

Lundi 5 janvier 2026

→ **10 h - 18 h, lycée des métiers Delphine Gay de Bourgneuf :**

L'établissement organise un événement intitulé « La voie professionnelle en scène : l'excellence depuis 40 ans au service des métiers et de l'avenir des jeunes ». Au programme :

- démonstrations de techniques professionnelles par filières (salon, cuisine, restaurants pédagogiques) en présence de professionnels et d'anciens élèves ;

La semaine des lycées professionnels

- visites guidées de l'établissement ;
- témoignages d'anciens élèves ;
- table ronde autour des questions suivantes : Quelles compétences les entreprises attendent-elles en priorité des élèves qu'elles reçoivent en périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) ou en apprentissage ? Comment les formations de bac pro intègrent-elles ou doivent-elles intégrer la transition écologique, le numérique et l'IA ? Quelles réponses le LP peut-il apporter aux besoins économiques du territoire ?

Participants : enseignants, membres du comité local école-entreprise (CLEE), anciens élèves, professionnels, d'inspecteurs de l'Éducation nationale (IEN), psychologues de l'Éducation nationale, élèves, apprentis et représentants de France Travail.

Cette journée sera clôturée par un moment de convivialité préparé par les élèves et apprentis de la filière cuisine-restaurant.

Merci de nous indiquer à l'avance si vous souhaitez couvrir un sujet pour que nous prévenions l'établissement.

www.ac-limoges.fr

